



JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : Pour Roubaix : 18 fr. par an, 10 fr. pour six mois, 6 fr. pour trois mois. Pour le dehors, les frais de poste en plus. Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve, A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 25 juin.

Le Moniteur contient dans sa partie officielle : Lois : autorisant le département du Calvados à contracter un emprunt et à s'imposer extraordinairement ; — ouvrant un crédit pour le service de l'emprunt grec ; — autorisant la ville de Lyon à émettre dix mille obligations au porteur, de mille francs chacune, destinées à désintéresser la Compagnie des ponts sur le Rhône pour la cession de ses droits et privilèges.

Nominations : de M. de Moray comme président du Corps Législatif ; — des vice-présidents et des questeurs du Corps Législatif ; — aux grades de général de division, de brigade, de colonel ; — de maires et d'adjoints dans les départements ; — de courtiers de marchandises.

MINISTÈRE DES FINANCES.

Emprunt national de 500 millions.

Les souscripteurs à l'emprunt de 500 millions, pour l'arrondissement de Lille, sont prévenus qu'ils pourront se présenter à la Recette générale du Nord, rue d'Anjou, N° 2, pour échanger leurs récépissés provisoires contre des certificats d'emprunt et pour recevoir les remboursements qui leur sont dus.

Ils devront se présenter aux jours indiqués ci-après :

Le 24 juin 1859 pour les souscriptions reçues à la Recette générale. N° 1 à 300	301	600
25 pour celles	601	900
27 idem	901	1200
28 idem	1201	1500
29 idem	1501	2273
1 ^{er} juillet pour les inscriptions faites chez M. De Coupigny, Perc. de Lille, 1 ^{re} Div.		
2 idem chez M. Dibos, id. 2 ^e Div.		
4 idem chez M. De Rossolin id. 3 ^e Div.		
5 idem chez M. Badin id. Wazemmes		
6 pour les inscriptions faites à Roubaix.		
7 idem idem à Tourcoing		
8 idem idem à Armentières		
9 pour les souscriptions de 10 francs dont la réunion a été opérée.		

Les souscripteurs dénommés dans les récépissés provisoires étant tenus de donner quittance des certificats d'emprunts et des sommes remboursées, ceux qui ne pourraient pas se présenter eux-mêmes devront se faire remplacer par un mandataire porteur d'une procuration régulière sous seing privé.

Pour éviter tout retard, les souscripteurs sont instamment priés de se présenter aux jours indiqués ci-dessus, en ayant soin de consulter, pour la coïncidence, les indications des récépissés dont ils sont porteurs ; sans quoi ils seront remis à la fin de l'opération.

Les versements par anticipation pourront être faits aux dates ci-dessus avec escompte à 4 p. 100 l'an sur les termes anticipés.

Tarif de réduction.

RENTE		RENTE	
SOUSCRITE.	RÉDUITE.	SOUSCRITE.	RÉDUITE.
10	irréd. 10	2500	430
20 à 60	10	2940 à 3100	500
70 à 130	20	3200 à 3670	600
140 à 190	30	3750 à 4360	700
200 à 250	40	4500 à 4860	800
260 à 310	50	4960 à 5500	900
340 à 370	60	5700 à 6000	1000
380 à 440	70	6750 à 7250	1200
450 à 500	80	7400 à 7900	1300
510 à 550	90	8000	1400
560 à 610	100	8800 à 9000	1500
620 à 670	110	9890 à 10000	1700
680 à 730	120	11000 à 11400	1900
740 à 790	130	11500 à 12000	2000
800 à 850	140	15000 à 15500	2600
860 à 900	150	18000	3100
910 à 960	160	20000	3400
970 à 1020	170	21500	3700
1030 à 1060	180	30000	5100
1150 à 1200	200	40000	6800
1240 à 1260	210	48000	8200
1390 à 1420	240	60000	10200
1440 à 1500	250	75000	12800
1790 à 1840	310	100000	17000
1980 à 2010	340	120000	20500
2390 à 2460	410	300000	51100

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

M. le ministre de l'intérieur, par une lettre adressée aux préfets, leur fait savoir que les citoyens qui voudront faire des offrandes patriotiques à l'armée devront verser leurs dons en argent dans les caisses de l'Etat, et les dons en nature dans les magasins de l'administration de la guerre.

PRÉFECTURE DU NORD.

A MM. les sous-préfets et maires du département.

Armée d'Italie. Dons en nature et en argent.

Lille, le 18 juin 1859.

Messieurs,

En vous annonçant, par une circulaire du 16 de ce mois, que l'administration de la guerre avait pourvu à l'approvisionnement des différents services pour l'armée d'Italie, j'ai eu l'honneur de vous faire connaître qu'il n'avait pu en être de même pour le linge à pansement et la charpie, qui n'existent point en quantité suffisante dans le commerce, et je vous ai priés de vouloir bien faire un appel pressant à vos administrés pour obtenir de leur sollicitude tous les objets de cette nature dont ils pourraient disposer.

Cet appel, je suis heureux de le dire, a déjà été entendu ; de plusieurs points du département, de généreuses initiatives se sont produites, et je suis en mesure de faire dès aujourd'hui un premier envoi à M. le ministre de la guerre, et je compte sur votre actif concours pour que les envois puissent se succéder sans interruption.

D'autres personnes ont fait des offres patriotiques à l'armée. L'empereur vient de décider que ces offres seraient acceptées, et que les dons en argent seraient versés dans les caisses de l'Etat, et les dons en nature dans les magasins de l'administration de la guerre. Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien encourager le plus possible ces offrandes, qui seront pour nos braves soldats un témoignage d'affection et de sympathie des populations, et la récompense de

leurs héroïques efforts afin de conserver à la France son rang éminent et l'honneur du drapeau national.

Vous pouvez même, s'il en est besoin, nommer une commission composée des principaux habitants de votre commune pour réunir les souscriptions et les rendre plus fructueuses, et je vous serai obligé de me tenir exactement informé des résultats qui seront obtenus dans chaque localité.

Je vous renouvelle, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Préfet du Nord, VALLON.

Le Maire de la ville de Roubaix, en conséquence des dispositions de la présente dépêche, recevra avec le plus vif intérêt les offrandes patriotiques (de toute nature) des habitants de cette ville, et sera heureux de signaler leurs noms à la reconnaissance nationale.

Ces donations généreuses seront reçues au secrétariat de la Mairie, pour être affectées à leur destination sympathique, conformément aux intentions du gouvernement.

A la Mairie de Roubaix, le 23 juin 1859.

TIERS-BONTE.

Le clergé de nos deux paroisses se réunira dimanche prochain, à l'issue de la grand-messe, qui sera chantée à huit heures et demie.

Voici l'itinéraire de la procession du Saint-Sacrement :

Rues Saint-Georges, de l'Hospice, rue Nain, des Lignes, Fosse-aux-Chênes, Saint-Antoine, rue Poivrée, Grand'Rue et retour à l'église St-Martin.

Les corps d'officiers des régiment et bataillons de dépôt qui tiennent garnison à Lille, ainsi que ceux des bataillons de pompiers et de canonniers, ont fait, jeudi, une visite à M. le général Guclin, le nouveau chef de la 3^e division militaire.

On sait que M. le général Maissiat a été appelé au commandement d'une division au camp d'Helfaut.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 25 JUN 1859.

LE TRABAN

ROMAN HISTORIQUE SUÉDOIS

PAR RIDDERSTAD

AUTEUR DU PRINCE.

Suite. — Voir notre dernier numéro.

« Et vous, madame la princesse, qui visitez la Suède pour la première fois, ajouta Gustave en se tournant vers la princesse Alexandrowa, vous ferez avec intérêt la connaissance de deux vieux grenadiers suédois ? »

Berghen et le maréchal de la cour échangeaient un signe furtif, comme pour se rappeler réciproquement que leurs rôles allaient commencer. Le front du dernier était couvert de plus sombres et menaçants. Son neveu s'était levé et avait pris une attitude fière et assurée.

Le roi dit quelques mots à l'oreille de l'un de ses chambellans, qui s'éloigna aussitôt.

Tout à coup deux portes qui se faisaient face s'ouvrirent à la fois, et l'on vit entrer, suivis d'officiers de marine, deux hommes grands et

(Reproduction interdite).

vigoureux, un peu courbés par l'âge et portant la vénérable couronne de la vieillesse, les cheveux blancs. A l'aspect l'un de l'autre, ils s'arrêtaient un moment avec surprise. Puis, comme obéissant à une même impulsion, ils se tendirent les bras et s'y précipitèrent en poussant un cri de joie.

Il n'y a d'étiquette de cour ni pour la jeunesse, ni pour les vieux ans. La seule loi qu'ils suivent est celle de la nature. Les deux vieillards avaient tout oublié, hormis les ordres de leurs cœurs.

L'un était le comte Alstern, et l'autre l'amiral Litholf.

« Merci pour les bâtiments sauvés près de Wiborg ! » s'écria le premier.

« Merci pour la bataille de Svenskund ! » répondit l'amiral.

« Quelle douleur l'a suivie !
— Tu as raison ; quel coup affreux !
— Malheureux pays !
— Horrible assassinat !
— Immortel Gustave ! »

Cet incident, peu important en soi, produisit néanmoins une impression profonde sur tous les assistants, et sur le jeune roi une impression ineffaçable. C'étaient deux hommes nobles et courageux qui, au bord de la tombe, rendaient en peu de mots un sincère témoignage de tout un règne.

« Quelle surprise vous nous aviez réservée, sire ! » dit Sophie-Albertine, et une larme tomba de ses cils noirs.

Gustave sourit pour toute réponse. « Je vous envie cette bonne inspiration, ajouta la duchesse. Merci ! »

« Ne vous pressez pas de me louer, leur dit le roi à voix basse : ce n'est pas tout.

« Que vous proposez-vous donc encore ?
— Chut, chut ! »

Le duc accueillit ses anciens amis avec la simplicité d'un marin.

Le roi prit à part l'amiral Litholf.

« Je désespérais presque de vous voir, lui dit-il.

« Mon âge, plus que mes affaires, m'a empêché de me rendre immédiatement aux ordres de Votre Majesté, et je n'ai pu arriver qu'au dernier moment.

« Que dites-vous de ma proposition ?
— Sire, je vous remercie et j'admire.

« Dites-moi seulement que je fais acte de justice, et je serai satisfait. Ma conscience n'en demande pas davantage.

« C'est plus que de la justice ; c'est de la noblesse et de la grandeur d'âme.

« Je vous défends ce langage ; voyons plutôt ce que dit Alstern.

« Votre Majesté lui a déjà parlé ?
— L'affaire est arrangée. Tout va bien. Venez ! »

Le roi, le duc, Alstern et Litholf se rendirent dans une autre pièce, et la conversation continua entre les dames.

« Ne connaissant pas ces deux vieillards si vénérés parmi nous, dit la duchesse à la princesse Alexandrowa, vous ne pouvez partager la joie que nous cause leur présence.

« Il me suffit de les voir pour leur accorder une haute estime, répondit la princesse polonaise. La physionomie du vieillard n'a plus la vivacité de celle du jeune homme ; mais elle n'en reflète que plus fidèlement l'image de l'âme, et elle est intéressante à sa manière. Deux bons génies semblent sourire dans la physionomie de ces deux hommes.

« Vous pouvez avoir raison, reprit Sophie-Albertine ; néanmoins je crois que c'est souvent la vivacité de la jeunesse qui fait que l'âme se révèle au lieu de se déguiser, et je vais vous en donner un exemple. Ce que vous disiez s'applique à l'amiral Litholf. Il a un fils... Mais à propos... où est le jeune Litholf ? »

Personne ne put répondre, et l'on jeta autour de soi des regards interrogateurs. La princesse Alexandrowa elle-même semblait chercher quelqu'un.

Après un moment de silence, Berghen dit : « Altesse, j'ignore où est Litholf... mais je sais différentes choses sur son compte... Il... »

Berghen n'était pas bien arrêté sur la manière de s'y prendre pour parvenir à son but.

« Que voulez-vous donc dire de Litholf ?
— Ce que d'autres en disent, et rien de plus.

« Et que dit-on ?
— Mais je crains que mes observations ne déplaisent à Votre Altesse, et, s'il en est ainsi... »

« Au contraire, parlez, monsieur, parlez. Je connais un peu Litholf.

C'était tout ce que désirait Berghen. Feldmans, qui ne s'était pas encore remis de son abattement, se ranima un peu lorsque cet entretien lui rappela qu'il n'avait pas vu le traban depuis plusieurs semaines. Mademoiselle Rudenskold éprouvait aussi de la sympathie pour Litholf, et connaissait la haine de Berghen et ses causes. La princesse Alexandrowa jeta un coup d'œil scrutateur sur Daniel, qui parut vouloir la rassurer par un regard significatif.

« On dit, Altesse, reprit Berghen, que Litholf est un homme léger, un coureur de nuit, un libertin, un breuteur des rues.

« Vous parlez avec une assurance qui... »